

Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 2025

de l'association Les Écraignes

Le 25/01/2025 à 10h00, au 4 rue du Château 19170 TARNAC, s'est tenue l'assemblée générale ci-après relatée.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Mme Le Galloudec Anne préside la séance.

Mr Coves Hervé s'étant excusé, il donne pouvoir à Mme Le Galloudec Anne.

Mme Lanavère Marie-Anne exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

La présidente de séance rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

La présidente de séance met à la disposition des membres de l'association :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- un support de présentation des questions figurant à l'ordre du jour ;
- les comptes de l'exercice 2024 et clos le 31/12/2024 arrêtés par le conseil d'administration.

Puis elle rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

- 1 - Bilan de l'exercice écoulé,
- 2 - Examen des comptes annuels pour l'exercice écoulé,
- 3 - Affectation du résultat de **743,95 €**,
- 4 - Programme et projets pour l'exercice en cours,
- 5 - Questions diverses.

1. Bilan de l'exercice écoulé

La présidente fait le bilan de l'année 2024.

Son exposé porte notamment sur :

- Les activités de l'association :

Les membres de l'association ont planté cette année sur le terrain de Javaud Ouest:

- des plants mellifères, favorisant la nourriture des pollinisateurs pour la fructification des arbres fruitiers.
- des kiwaï (petits kiwis résistant au gel) : une expérimentation,
- des arbustes épineux pour créer une haie défensive contre les cervidées.

Ils ont également appris la greffe et greffé des cerisiers, pruniers, pommiers, poiriers.

- Les événements organisés :

2 séminaires de recherche sur les cervidées et les campagnols terrestres, qui ravagent les cultures maraîchères et arboricoles, ont été organisés par l'association, attirant à chaque fois une quinzaine de personnes : une occasion d'étudier les relations à la faune sauvage sur un terrain non cloturé :

- Les 23-24 février ont eu lieu une conférence au tiers-lieu PTT sur les rapaces du Plateau de Millevaches, prédateurs du campagnol par la Ligue de Protection des Oiseaux, suivie d'une balade ornithologique à Javaud Ouest, une écoute de textes, des échanges de connaissances sur les campagnols terrestres et campagnols des champs, observation des galeries sur place.
- Les 30-31 mars ont eu lieu à Javaud des séances d'enregistrement des sons des galeries des campagnols, des ateliers d'écriture, des ateliers de création de nichoirs à chouette. Cette réflexion pourra aboutir sur le projet de mettre en place à Javaud et dans la commune des nichoirs à chouettes pour attirer les prédateurs du campagnol terrestre.

2 ateliers ont été animés par des membres de l'association sur la résilience alimentaire dans le cadre du projet territorial « Une provision commune »:

- Le 20 janvier : Organisation et animation au tiers-lieu PTT d'une soirée conférence-projection pour les habitantes et habitants à partir de l'exemple du potager collectif de Terre sauvage: sensibilisation aux pratiques agricoles écologiques et favorisant la biodiversité des milieux naturels, présentation du projet de provision commune, tour de table des besoins alimentaires, fonctionnement des paniers type Amap.
- Le 16 mars : Organisation et animation d'une soirée thématique et d'ateliers avec les productrices et producteurs locaux : tour de table des productions existantes et des désirs de partage de savoirs ruraux, perspectives de mise en commun des moyens et des produits alimentaires, présentation du projet de provision commune. Le futur verger des Ecraignes pourra s'inscrire dans ce projet en mettant dans le panier de la provision commune des fruits frais et transformés.

3 rendez-vous « Jardins de Tarnac » ont été organisés par l'association Les Ecraignes en partenariat avec le comité des fêtes et la mairie les samedis 6 juillet, 3 août et 10 août. Ces balades ont consisté à visiter les jardins privés, potagers et poulaillers d'une dizaine de villageois, attirant à chaque fois une vingtaine de personnes.

De plus, Marie-Anne Lanavère a participé à Rennes à une table-ronde « Créer dans un monde abîmé » le 26 novembre 2024 proposant des réponses à la crise écologique dans la création artistique. Elle est allée rencontrer les artistes du Manoir de Kerminy près de Quimper, ferme et lieu de résidences artistiques qui lie art et agriculture en vue de partenariats futurs. Une autre rencontre a eu lieu à Genève en mai avec l'association Utopiana et des membres de l'association pour imaginer des partenariats futurs.

- Le fonctionnement de l'association :

Le changement de siège social de l'association, du nom de l'Association et du bureau a été acté par la préfecture le 2 mars 2024.

Marie-Anne Lanavère a suivi deux formations dans le Vercors sur la transformation spagyrique des plantes et sur le psychisme végétal en arboriculture.

Des membres de l'association ont assisté à la journée agrumes rustiques organisée par le SAEL (Systèmes AgroEcologiques en Limousin)

L'association a adhéré au réseau SAEL (Systèmes AgroEcologiques en Limousin) qui permet de rencontrer des personnes inscrites dans la démarche agroécologique pour échanger des savoirs.

- Les ressources et les dépenses :

Plusieurs dons à hauteur de 600€ et plusieurs animations à hauteur de 1250€ ont permis de nouvelles recettes à l'association.

La trésorière a fait cette année deux demandes de subventions, l'une à la Région Nouvelle-Aquitaine « aide aux manifestations agricole et pêche » afin de pouvoir financer les séminaires de recherche sur les campagnols, l'autre à la Fondation Lemarchand afin de pouvoir financer les projets de l'association en matière de biodiversité. Subventions non obtenues.

2. Examen des comptes annuels pour l'exercice écoulé, approbation de ces comptes

La présidente donne la parole au trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé. Le trésorier commente les comptes annuels qui comprennent le bilan. Il donne toutes les informations et les explications requises.

Les comptes de résultat font apparaître :

un montant total de **2486,93 € de ressources** (636,93 € issues du report de 2023 auquel s'ajoutent 1850,00 € de ressources en 2024) et un montant total de **1742,98 € de dépenses**.

Ainsi, le résultat des exercices se solde :

par un **excédent qui s'établit à 743,95 €**.

L'assemblée générale, après avoir examiné les comptes annuels et ayant terminé son examen des comptes annuels, met aux voix la résolution suivante.

Résolution : approbation des comptes

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve les comptes des exercices clos le 31/12/24 tels qu'ils ont été arrêtés par le bureau. Ces comptes, sont annexés au présent procès-verbal.

Résultat des votes

Voix pour : 4

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

3. Affectation du résultat de l'exercice écoulé

La présidente indique que le bureau propose à l'assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : affectation du résultat en totalité au compte de report à nouveau.

L'assemblée générale examine l'affectation à donner au résultat de l'exercice, puis la résolution suivante est mise au vote.

Résolution

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice écoulé comme suit : affectation du résultat en totalité au compte de report à nouveau.

Résultat des votes

Voix pour : 4

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée.

4. Programme et projets pour l'exercice en cours

La présidente expose la stratégie de poursuite du développement de l'association et de ses activités.

La présidente évoque ensuite les projets 2025 de l'Association :

Continuer à multiplier de manière expérimentale, en vue de la plus grande biodiversité possible, le patrimoine fruitier à Javaud Ouest :

- continuer à greffer les porte-greffes (focus sur les pruniers en 2025),
- multiplier les autres arbres et végétaux par la création d'une mini-pépinière sur place (groseilles, caseilles, cassis, figuiers) et achat de bonnes variétés de cassis et de caseilles ;
- apprendre de nouvelles techniques (ex : division de souche des amélanchiers, bouturage-talon pour les baies de mai et autres chèvrefeuilles),
- semis d'arbres mellifères (ex : tilleul) et d'épineux pour la haie défensive (ex : poivriers du sichuan, agrume poncirus...)
- Expérimentation de semis de porte-greffes d'agrumes rustiques Poncirus Trifoliata et Citrumelo 4475 (commande de semences à l'Inrae Corse) en vue de les greffer dans 2 ou 3 ans
- Accueil à Javaud Ouest de ruches d'abeilles pour favoriser la pollinisation.

Être force de proposition pour la création d'un programme de formation sur les fruitiers (culture, taille, transformation) dans la continuité du cycle « Cultiver par temps incertain » avec l'Organisme de Formation du Futur. Continuer les échanges réguliers avec d'autres collectifs agricoles du territoire en vue de coopérations durables (échange de compétences et de conseils, troc de graines, troc de boutures...)

Faire vivre le petit groupe de villageois.e.s autour du jardinage qui s'était réunis pour les balades « Jardins de Tarnac » : un nouveau rendez-vous sera imaginé en février consacré au troc de graines et boutures.

Recherche sur les moyens agroécologiques de lutte contre les ravageurs et cervidées dans une approche interspécifique et holistique:

- Imaginer un nouveau rendez-vous en 2025 bilan des recherches sur la perception et les besoins des rongeurs et des cervidés ;
- Prévoir la création d'abris pour les mustélidés, de haies refuges et corridors ;
- Projet de créer des nichoirs œuvres d'art et de perchoirs, création de rituels artistiques et de chantiers participatifs favorisant l'accueil sur le terrain de rapaces en partenariat avec la LPO et l'école d'art de Limoges ;
- Expérimentation de la laine de brebis sur les arbres fruitiers comme répulsif des ongulés ;
- Expérimentation de plantes répulsives des campagnols : tanaïs, ricin...

Des débats s'en suivent sur les différents sujets, avec mise en place d'un calendrier et prises de décisions. Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'assemblée générale.

5. Questions diverses

Les membres n'ont pas de question.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12h30.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par la présidente de séance et la secrétaire de séance.

La présidente de séance

La secrétaire de séance